

A l'attention des puceaux de la réalité mahométane, un article de Paris Match qui découvre l'eau chaude

écrit par France | 21 novembre 2020



Ci-dessous cet article, estampillé “*Match Document*” (boufre, ça sent l’enquête à la Woodward et Bernstein, tout cela !) , du 18 novembre 2020. Je ne résiste pas à le soumettre à l’édification des lecteurs encore puceaux de la réalité mahométane (dont j’exclus évidemment ceux de RR).

Si, ce qu’à Dieu ne plaise, Paris-Match avait contacté Christine TASIN, la “bouffeuse d’islam” dont l’adornaient jadis leurs confrères de [Libération](#), Anna Erelle et Jacques Duplessy, les journalistes du “ poids des mots, le choc des photos”, en auraient su bien davantage. Mieux, notre pétroleuse en chef, de sa voix melliflue, les aurait démystifiés. Car si nous ignorons l’âge de ces dignes épigones d’Albert Londres, le moins que l’on en puisse dire, c’est que si on leur pressait le nez, il en sortirait du lait.

En novembre 2020, l’existence de sites éducatifs dispensant la suave parole du Coran n’est un secret pour personne. Du

moins pour qui veut savoir... L'école à la musulmane, chers folliculaires, il n'en est pas qu'en briques. Cette veuve noire sévit aussi sur la Toile. A toute prendre, nous préférons croire que madame VALLAUD-BELKACEM nous dindonne en nous confiant son ignorance du phénomène du temps où elle sévissait rue de Grenelle. Quant à M.FERRY, il feint d'oublier que, sous son règne, l'apprentissage de la langue et de la culture arabes était dispensée sans avarice à nos têtes, blondes et autres, sans que cela ne troublât sa digestion...

Il fait beau condamner un phénomène que l'on a soi-même, Monsieur le ministre, encouragé... Cela étant, beaucoup de bruit pour rien puisque, révèle Match, la députée LREM (jadis socialiste) Anne Brugnera l'assure : *tout cela concernerait environ 3000 enfants*. Bref, pas pire qu'à Creil en 1989...

Sur Internet, Ecoles musulmanes, salafistes... Un flou dangereux

Paris Match 12-18 novembre 2020

Depuis le projet de loi contre les séparatismes et l'assassinat de Samuel Paty, l'école à la maison est dans le viseur de l'Etat. Des formes d'enseignement en ligne, qui n'ont pas de statut scolaire, ouvrent la porte à l'endoctrinement des plus jeunes. Comme l'ont constaté nos reporters. Effrayant.

« *Je ne suis pas en accord avec la République mais en accord avec Dieu. Et la religion passe avant tout.* » Ainsi s'exprime Asmaï sur un groupe privé Facebook interdit aux hommes. Le forum rassemble des mères qui dispensent l'école à la maison à leurs enfants. Une pratique tout à fait légale dans laquelle les salafistes se sont engouffrés. Les lois du 28 mars 1882 dites « lois Jules Ferry » ont instauré pour tous les enfants, âgés de 3 à 16 ans, une obligation scolaire, autorisant

néanmoins que cet enseignement soit dispensé au sein de la famille. Cette année encore, près de 30 000 enfants (0,3 %) n'arpenteront pas les couloirs des écoles. Le nombre a doublé en dix ans, selon le ministère de l'Education nationale. « Ce chiffre ne repose sur aucune statistique sérieuse, on se le trimballe depuis des années, mais personne ne peut nous dire d'où il sort, déplore la députée PS George Pau-Langevin, auteur d'une mission flash sur la déscolarisation avec sa collègue LREM Anne Brugnera. Dans les faits, on a découvert que l'Education nationale n'a pas la liste des enfants qui suivent l'école à la maison. » L'instruction en famille pour des raisons religieuses concerneraient environ 3 000 enfants, selon Anne Brugnera.

Trois options s'offrent aux parents qui refusent de confier l'éducation de leurs enfants à l'école de la République : les inscrire dans un institut privé sous contrat, dans un établissement hors contrat ou encore choisir l'instruction à la maison. Les écoles privées sous contrat ont signé une convention d'association avec l'Etat. Cela permet aux établissements de bénéficier de subventions pour pallier aux frais de fonctionnement, notamment les salaires des enseignants. Côté hors contrat, le financement provient uniquement de fonds privés et l'établissement n'a pas l'obligation de respecter le volume horaire d'enseignement ni les programmes scolaires, tout en restant tenu de faire progresser les élèves sur le socle commun des compétences, de connaissances et de la culture. Laïques, à pédagogies alternatives ou confessionnelles, ces structures demeurent très surveillées.

“

Je ne veux pas que mes enfants se familiarisent avec des fêtes comme Noël ni que ma fille se retrouve avec des garçons

“

Au moins quatre écoles musulmanes qualifiées de salafistes ont fait l'objet d'une fermeture entre 2018 et 2020 sur décision de l'Etat. Pour contourner ces contrôles de plus en plus stricts, les salafistes ont opté pour la promotion de l'instruction en famille (IEF) et ainsi ont pu éloigner leurs enfants de la culture française dite « haram » (impure). Ce que confirme Asma lors de notre échange sur Facebook : « *Je suis salaf, je ne veux pas que mes enfants se familiarisent avec des fêtes comme Noël ni que ma fille se retrouve avec des garçons. Les cadeaux au pied du sapin et autres traditions françaises ne sont pas dans nos valeurs.* » Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, « le professeur dont rêvait Jaurès », selon le chef de l'Etat, a payé le plus lourd des tributs pour avoir inculqué un enseignement laïque à sa classe. A Samuel Paty – qui a dit un jour : « Je voudrais que ma vie et ma mort servent à quelque chose » -, Emmanuel Macron promet : « Nous continuerons, professeur. Poursuivant : Eux [les islamistes] séparent les fidèles des mécréants, Samuel Paty ne connaissait que des citoyens. Eux se repaissent de l'ignorance. Lui croyait dans le savoir. Eux cultivent la haine de l'autre. Lui voulait sans cesse en voir le visage. » *Pour les islamistes les plus radicaux, islam salafiste et école républicaine ne peuvent être compatibles.*

Des faits qui ne se résument pas à des anecdotes

L'ancien inspecteur général de l'Education nationale Jean-Pierre Obin vient de publier une grande enquête sur l'islamisme à l'école. Il y raconte des faits qui malheureusement ne se résument pas à des anecdotes : « *Une mère voilée venue protester de manière véhémence parce que l'institutrice avait dit à son fils qu'il avait fait des "cochonneries" sur son cahier. Un groupe de mères voilées exigeant que les enfants musulmans ne soient plus contraints d'écouter ou de lire le conte des "Trois petits cochons" : l'imam leur a expliqué que les cochons ne construisent pas de maisons et qu'ils n'ont pas à s'identifier à des porcs.* »

D'après l'auteur, ces comportements, loin d'être isolés, ont favorisé l'explosion de l'IEF d'obédience salafiste, un courant religieux qui n'aime pas se mélanger, contrairement aux Frères musulmans qui cherchent à occuper des postes clés dans la société. En parallèle, plusieurs structures sont nées pour accompagner les familles tout en diffusant leur idéologie. On assiste ainsi à une éclosion de classes virtuelles, de cours en ligne et de tutos à destination des enfants, comme des parents. Aucune autorisation à demander pour créer ces sociétés, aucun regard de l'Education nationale sur le contenu, puisque la structure n'est pas une école. Officiellement, ce sont les parents qui assurent l'instruction en famille.

Au cours de notre enquête, nous avons découvert neuf organisations d'enseignement en ligne inspirées par l'islam radical. Nous avons aussi recensé une quinzaine de groupes de discussion et de conseils comme celui où Asma est inscrite.

Sur l'apprentissage des enfants, mais aussi pour donner à la mère (aucun de ces groupes ne s'adresse aux pères) des méthodes d'enseignement. Les femmes qui témoignent sur les forums racontent souvent la même histoire, celle d'une mère qui se décrit « stressée et dépassée par les devoirs » auparavant mais qui, aujourd'hui, confie avec fierté la complicité désormais revenue avec ses bambins éduqués à leur rythme « dans le droit chemin ». Parfois en privé, les échanges sont plus directs. Asma, par exemple, s'exprime sans agressivité ou haine sur son rejet du melting-pot culturel français et s'oppose à la laïcité et à la mixité religieuse.

Le site *Mon apprentissage*, devenu ensuite *L'académie du Muslim*, semble la première structure se revendiquant école à avoir vu le jour en novembre 2015. La société, fondée par Nadia A., se décrit sur son compte Twitter comme « une plateforme en ligne d'enseignement et d'aide aux devoirs en conformité au Noble Coran et à la Sunna Authentique ». Le profil établit un lien avec le compte crypté Telegram de

Souleyman Al-Gwadeloupi. Un nom pas si anonyme... Ce Guadeloupéen de 40 ans, converti à l'islam, étudie au Caire, en Egypte, puis à Médine, en Arabie saoudite, où il apprend les sciences religieuses. Il prêche un wahhabisme strict inspiré du Cheikh Rabi Al-Madkhali, figure mondiale de l'islam radical. Al-Gwadeloupi a pour mentor religieux l'oncle de Mehdi Nemmouche (le terroriste du Musée juif de Bruxelles). Nemmouche senior est fiché S et identifié par les autorités comme agent recruteur des salafistes. Il a toujours soutenu son neveu et ses actes terroristes. Si la société n'a pas été dissoute, L'académie du Muslim semble avoir fermé ses portes. En raison de ses connexions trop proches avec la mouvance terroriste, notamment Daech ?

Opacité sur les plateformes d'enseignement

Les trois enfants d'Asma, âgés de 5 à 9 ans, sont inscrits sur la plateforme en ligne *Apprends-moi Ummi*. Difficile de savoir qui se cache derrière ce site. La gérante se fait appeler Céline ou Oum Nour. Convertie à l'islam, cette mère très discrète se présente comme « assistante maternelle agréée formée à la pédagogie Montessori ». Elle anime aussi Umma Academy, un site dédié aux mères. Les mentions légales du site précisent qu'il est édité par les éditions Nour. **Problème : l'éditeur n'existe pas au registre des sociétés. Aucune adresse ni téléphone sur le site. Umma Academy n'est pas la seule à avancer masquée : l'opacité sur les animateurs réels de ces plateformes d'enseignement est souvent entretenue.** Mais l'inspiration salafiste n'est pas cachée. Signe caractéristique : aucune image du site, y compris des fiches scolaires, ne montre de visages. **Dans cette lecture stricte de l'islam, toute représentation d'être vivant est interdite.** On y voit donc des dessins de personnages sans visage, juste un contour ovale sans yeux ni bouche. A la rubrique des liens utiles, on trouve un renvoi vers le site As Salafiyat du monde qui se veut « un lieu d'apprentissage islamique qui suit la compréhension des pieux prédécesseurs ».

La majorité de ces manuels extrascolaires s'adressent aux enfants à travers des préceptes religieux. Allah les instruit, leur dicte les bonnes manières et les comportements à adopter en toutes circonstances. © DR

Cet ancrage dans l'islam radical se ressent aussi dans les cours. La plupart des formations proposées sont conformes au programme officiel de l'Education nationale... sur le papier. « *On évite de trop s'attarder sur la théorie du big bang, raconte Asma. C'est bien de l'apprendre une fois pour ne plus y faire référence et passer à la vérité.* » Pour les plus petits, tout doit être l'occasion de parler d'Allah. Dans une fiche « *Qu'as-tu besoin pour faire ta toilette* » (sic), une bulle déclare : « Allah aime la beauté et la propreté. » Dans un exercice de dessin, les instructions sont : « Conduis Nour à la Kaba et Adam à la mosquée », avec cette question : « La mosquée est-elle loin de ta maison ? » Dans la rubrique « Enseignements religieux », on trouve parmi quarante invocations à apprendre aux enfants avec le logo d'Apprends-moi Ummi : « *Seigneur, arme-nous de patience, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur ce peuple infidèle !* » Une idéologie contraire à celle évoquée par le chef de l'Etat lors du discours du 2 octobre 2020 sur le séparatisme : « Parce que l'école doit d'abord inculquer les valeurs de la République et non celle d'une religion, former des citoyens non des fidèles. » Pour l'ancien ministre de l'Education Luc Ferry, les mesures envisagées sont « désastreuses » : « Le mot "séparatisme" est indigent. Il est bon pour désigner des indépendantistes, pas une politique de la terreur qui ne veut pas se séparer. »

La pédagogie Montessori à la sauce salafiste

Apprends-moi Ummi n'est pas seule sur ce marché de l'islam rigoriste à domicile. D'autres ont pour noms Amana école privée en ligne, IEF Al Minhaj ou Madrassa LMDE. Deux d'entre elles, s'adressant notamment à des enfants français, Elite enseignement et Eve Education, sont respectivement basées en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis. Mais le formulaire

de recrutement d'Eve éducation pointe vers une autre adresse : l'école virtuelle d'enseignement Tratil Hawa, en Arabie saoudite. Ces deux cas illustrent la volonté de ce pays d'infiltrer l'islam wahhabite dans la société française. Aucune de ces structures n'a répondu à nos demandes d'interview. Impossible donc d'estimer le nombre d'élèves ou de mères coachés par ces plateformes. Dans un article du site Muslimette Magazine, Madrassa LMDE revendique plus de 2 000 femmes formées. Dans ces classes en ligne où les frais de scolarité varient de 890 euros l'année à 1 500 euros suivant les niveaux, plusieurs écoles garantissent la non-mixité. Avec comme point commun la pédagogie Montessori à la sauce salafiste. Il existe même un site Internet mixant islam et Montessori, baptisé – non sans humour – montisouris.

Du côté des pouvoirs publics, on tombe des nues quand on interroge sur ce phénomène. « On n'avait pas du tout vu ça. Lors de notre mission, on s'est intéressé aux écoles hors contrat, pas à Internet. Quels citoyens pour demain ? s'inquiète la députée George Pau-Langevin. « L'Education nationale se souciait peu de l'IEF. Sa suppression est plutôt une bonne chose. La pratique occulte parfois des problèmes sociaux et des pratiques religieuses extrêmes. » Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale de 2014 à 2017, ne cache pas son étonnement : « Je vous avoue que ce n'est pas à ça qu'on a été confronté... Si on l'avait repéré, mes conseillers m'auraient alertée. » Vraiment ? Son prédécesseur Luc Ferry ne se montre pas convaincu : « La volonté de combattre sérieusement le communautarisme islamiste avait disparu. Elle est désormais sans doute là, mais les termes employés ne sont pas les bons. Je crains la création d'écoles privées confessionnelles hors contrat sur lesquelles le ministère n'aura plus aucun contrôle. »

Jean-Michel Blanquer ne répond pas à nos questions

Le 4 septembre 2020, le chef de l'Etat avait lancé : « Il n'y aura jamais de place en France pour ceux qui, souvent au nom d'un Dieu [...], entendent imposer la loi d'un groupe, non. La République, parce qu'elle est indivisible, n'admet aucune aventure séparatiste. » Depuis, le gouvernement multiplie les descentes dans les écoles. Les récentes déclarations sur le séparatisme déchaînent les passions et divisent les Français. L'assassinat de Samuel Paty a précipité les débats, et c'est un Emmanuel Macron très ému qui a solennellement rompu le silence dans la cour de la Sorbonne entre les figures de Victor Hugo et de Louis Pasteur : « Nous continuerons ce combat pour la liberté et pour la raison dont vous êtes désormais le visage. Parce que nous vous le devons, parce qu'en France, professeur, les Lumières ne s'éteignent jamais. »

La marche tranquille de l'islamisme

Plus tôt, il avait annoncé qu'à la rentrée 2021 l'instruction à domicile sera « strictement limitée ». Il semble que seuls les élèves physiquement handicapés soient désormais autorisés à suivre « l'école à la maison ». Les structures en ligne qui n'ont d'écoles que le nom sont donc bel et bien visées. Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education, a décliné nos sollicitations en vue d'éclaircissements sur ce sujet. Son cabinet s'est empressé de nous promouvoir tous les projets à venir sans jamais répondre à nos questions sur islamisme et structures aidant à l'instruction en famille. Gêné par nos questions, un conseiller finit par nous lâcher à demi-mot : « On ne peut intervenir que pour ce qui s'appelle écoles, et techniquement ce ne sont pas des écoles... »

Auteurs : Anna Erelle et Jacques Duplessy

1. Le prénom a été modifié.
2. « Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école »,

éd. Hermann.